



Haoussa

Licence LLCER

2024-2025

Brochure non contractuelle, à jour au 30 mai 2024.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale	3
Le haoussa.....	3
Son enseignement à l'Inalco	3
L'équipe enseignante de la LLCR spécialité haoussa	4
Informations pratiques	4
Lieu d'enseignement.....	4
Inscription administrative.....	4
Inscription pédagogique.....	4
Secrétariat pédagogique	5
Autres liens utiles	5
Calendrier universitaire.....	5
Présentation du cursus	6
Objectifs pédagogiques.....	6
Principes généraux de la scolarité.....	6
Contrôle des connaissances	7
Organisation de la L1.....	8
Les parcours possibles en L2-L3.....	8
Parcours régional Afrique – Océan Indien.....	8
Parcours thématiques et disciplinaires	8
Parcours bilangue	9
La licence « Accès santé » (L.AS)	10
Séjours Erasmus et Erasmus+	10
Aide au voyage de l'INALCO	10
Associations étudiantes	10
Tableaux des enseignements	11
Descriptifs détaillés des enseignements	14

Présentation générale

Le haoussa

Le pays haoussa correspond à la zone d'extension continue de la langue dans la région du sahel central correspondant du point de vue des états contemporains au nord du Nigéria et au sud du Niger. Dans cet espace compris entre la boucle du Niger à l'ouest et le lac Tchad à l'est (environ du 4^e au 11^e degré de longitude est et du 10^e au 15^e de latitude nord), le développement d'une agriculture céréalière et d'une cavalerie permit à partir du Xe siècle l'affirmation politique des sociétés haoussaphones en relation avec l'ouverture des routes commerciales trans-sahariennes et l'expansion de l'Islam

Le haoussa est une des langues nationales au Niger et au Nigéria. Les répartitions dialectales sont liées aux anciennes entités politiques du pays haoussa (les cités-états). Les parlers haoussa sont néanmoins assez homogènes, et, du fait de l'usage du « Standard Hausa » dans les médias et les politiques de scolarisation, ils le deviennent de plus en plus. La presse coloniale britannique a en effet sélectionné la variété dialectale de Kano pour la norme de ses écrits, et c'est elle que l'on retrouve aujourd'hui dans les publications régulières de référence, ainsi que dans les émissions en haoussa des radios internationales (BBC World Service, China Radio International, Deutsche Welle, Radio France Internationale, et Voice of America).

Parallèlement, l'éclosion d'une littérature haoussa profane, écrite en orthographe standard (caractères latins), accompagne l'expansion d'une norme urbaine, et montre la dynamique d'une langue dont la fonction véhiculaire est importante.

Son enseignement à l'Inalco

Selon les besoins et les objectifs des étudiant.e.s, les cours de haoussa à l'Inalco peuvent s'intégrer dans deux types de cursus conduisant à des diplômes différents : **diplômes nationaux** (licence et master) ou **diplômes d'établissement** (sur 3 niveaux). Dans le cadre de la licence, le haoussa peut être choisi soit comme langue principale soit comme seconde langue dans le cadre d'une licence « bilangue ». Les étudiant.e.s inscrit.e.s en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours de haoussa en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ECTS). Les cours sont également accessibles dans le cadre du [Passeport Langues O'](#), une formation non diplômante permettant aux bachelier.ère.s de valider jusqu'à 24 crédits ECTS. Cette formation est ouverte aussi aux non-bachelier.ère.s, mais sans possibilité de validation.

La présente brochure décrit la licence LLCER (« Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales »), parcours haoussa. Pour les diplômes d'établissement, consulter la brochure spécifique disponible sur le site Internet de l'Inalco (page « [Formations](#) » du département Afrique-Océan Indien).

L'équipe enseignante de la LLCR spécialité haoussa

Jean-Charles HILAIRE, responsable de la spécialité haoussa, MCF, langue et linguistique haoussa

jean-charles.hilaire@inalco.fr

Hadiza NAZAL, CC, langue et littérature haoussa

hadiza.nazal@inalco.fr

N.N.	PU	Oralité et littératures africaines
BOURLET Mélanie	MCF	Langue peule et littérature
FRANÇOIS Thibaud	CC	Histoire
CARRÉ Nathalie	MCF	Langue et littérature swahili
KIDARI Ikram	CC	Histoire
KOUAKOU Léopold	CC	Géographie
KOUASSI Luc Yaovi	CC	Géopolitique
MATESO Bruce	CC	Histoire
MEROLLA Daniela	PU	Littérature berbère
MORANGE Marianne	PU	Géographie et géopolitique
OUATTARA Ladj	CC	Histoire
POURCHEZ Laurence	PU	Anthropologie de l'océan indien
N.N.	PU	Sociolinguistique
THACKWAY Melissa	CC	Cinéma d'Afrique
VILLE Jean-Luc	MCF	Ethnologie de l'Afrique

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris
Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

L'accès en 1^{re} année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#)

Des inscriptions directes aux niveaux L2 et L3 sont également possibles sous conditions via Ecandidate.

Le calendrier des inscriptions est consultable à l'adresse ci-dessous :

<https://www.inalco.fr/inscriptions-administratives>

Etudiants internationaux : <https://www.inalco.fr/candidater-un-cursus-diplomant>

Inscription pédagogique

Obligatoire pour assister aux cours et se présenter aux examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/inscriptions-pedagogiques>

Pour en savoir plus sur l'inscription en parcours Licence+ pour les L1 qui bénéficieront des dispositifs d'accompagnement individuel, de formation et de soutien personnalisé, complémentaires du cursus de licence et destinés à favoriser la réussite des étudiants, veuillez vous reporter à la page dédiée :

<https://www.inalco.fr/licences-llcer-parcours-de-reussite-amenages>

Attention : pour certains choix d'enseignements, notamment les EC/enseignements d'ouverture d'UE4 de L2 et L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, dans le secrétariat pédagogique.

L'inscription dans le parcours « Licence + » en L1 (UE4 de L1) ou en Tempo, notamment pour les étudiants admis en catégorie « oui-si » sur Parcoursup se fait en ligne. Pour toute question, les étudiants sont invités à s'adresser au secrétariat pédagogique Licence + du bureau 3.24.

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : N.N., bureau 3.41A

Tél. 01 81 70 11 28

secretariat.afrique@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous :

https://rdv.inalco.fr/modules/rdv_elise_lemee/student_connexion.php?id_dept=13

Autres liens utiles

- Section de haoussa : <https://www.inalco.fr/langues/haoussa>
- Brochures pédagogiques du département Afrique Océan Indien : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/afrique-ocean-indien/formations>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <http://www.inalco.fr/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
 - Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire :

<https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée : <http://www.inalco.fr/actualites/rentree-2023>

Présentation du cursus

La licence de haoussa (LLCER AOI : « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Océan Indien) est ouverte aux étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat, d'un titre équivalent, ou bénéficiant d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance de la langue peuvent contacter le/la responsable du cursus pour d'éventuels aménagements (l'accès à la mention est possible en S3 (L2) ou S5 (L3)), après étude des dossiers sous réserve de validation des parcours précédents).

La licence de haoussa s'adresse, outre aux étudiant.e.s s'inscrivant en formation initiale :

- aux étudiant.e.s d'autres universités venant chercher une qualification supplémentaire ;
- aux étudiant.e.s socrates-erasmus inscrits dans des universités européennes et désireux.ses d'obtenir une formation dans l'une des langues offertes dans la mention.

Objectifs pédagogiques

La mention « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Afrique Océan indien (LLCER AOI) » offre aux étudiant.e.s une formation solide dans une ou plusieurs langues (UE1 de la structure de formation), articulée à un socle de connaissances disciplinaires fondamentales – ethnologie, histoire, linguistique, littérature) – couvrant l'aire d'inscription des sociétés concernées (UE2) ou l'Afrique et l'Océan indien de manière plus générale (UE3).

Cette formation doit permettre :

- aux étudiant.e.s désireux.ses de poursuivre leur cursus de s'inscrire en Master ;
- aux étudiant.e.s se destinant aux métiers de la presse, de bénéficier d'une formation complémentaire spécialisée ;
- à celles et ceux qui se destinent à la diplomatie d'être sensibilisé.e.s aux langues et cultures des régions où ils / elles se destinent à travailler ;
- aux (futur.e.s) enseignant.e.s, aux médiateurs.rices sociaux, scolaires ou parascolaires, aux bibliothécaires ou à celles et ceux qui se destinent à l'encadrement culturel, aux médecins, de mieux s'intégrer dans leur tissu socioprofessionnel.

Cette mention peut enfin offrir à des spécialistes d'autres disciplines (ethnologie, ethnomusicologie, histoire, linguistique, littérature, sciences économiques ou autres), un complément à leur orientation professionnelle.

Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants doivent en prendre connaissance attentivement : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.

Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue ou le parcours (par exemple HAO pour le haoussa, AOI pour les cours régionaux du département Afrique-Océan Indien), suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir

duquel cet EC peut être choisi et son intégration à telle ou telle UE. Au sein de chaque UE, chaque EC est identifié en fin de code par une lettre alphabétique en minuscule (ex. HAO B210b est le cours d'*Exercices/textes* de second semestre de 2^{ième} année, participant de l'UE1 de langue), soit :

HAO B 2 10 b
langue semestre année UE1 EC spécifique

- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (*European Credit Transfer System*). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu**, et l'**assiduité aux cours** est de rigueur (pas plus de 3 absences injustifiées au cours du semestre).
- En cas de double cursus ou de travail salarié, il est possible de demander une **dispense d'assiduité** aux cours. Un formulaire, disponible sur le site doit être imprimé et la demande effectuée avant la date indiquée sur ledit formulaire. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en **contrôle terminal** (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.
- Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Les étudiant.e.s ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre.
- Les étudiante.s ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage** organisée pour les deux semestres à la fin de l'année universitaire.
- Modalités de validation et de compensation :
 - les notes obtenues aux EC d'une même UE se compensent entre elles :
 - une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
 - Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
 - De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
 - Il n'y a pas de compensation entre années.
 - En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.

• Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

• Lexique du relevé de notes

ABI : Absence injustifiée
ABJ Absence justifiée
ADM Admis
AJ Ajourné.e

- DEF Défaillant.e : la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant.e ne s'est pas présenté à certaines épreuves
- AJAC Ajourné.e autorisé.e à continuer sous conditions.

Pour un passage conditionnel en deuxième année de licence, les deux conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir validé un semestre de première année ;
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de première année
- non validé

Pour un passage conditionnel en troisième année de licence, les trois conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir validé la première année
- avoir validé un semestre de deuxième année ;
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de deuxième année non validé
- (se référer au paragraphe 3.9.1 des modalités de contrôle des connaissances)

Organisation de la L1

En L1, chaque semestre comporte au minimum 3 UE. L'**UE1** regroupe les enseignements de langue, l'**UE2** comprend des enseignements aréaux (cours sur la dynamique de la haoussaphonie ou cours d'histoire du Niger contemporain par exemple). L'**UE3** propose des cours transversaux au département Afrique – Océan Indien dans son ensemble.

L'**UE4**, présente uniquement dans les parcours L1+ et Tempo (L1-1), comprend un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé (Voir la brochure spécifique aux parcours L1+ et Tempo). En L2 et en L3, l'UE4 correspond à 2 EC de 6 ECTS chacun permettant de construire des parcours spécifiques.

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s dans le parcours « Licence + » (admis.es en catégorie « oui-si »), l'année 1 de licence Tempo ou l'UE4 de L1 comportent un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé (voir la brochure spécifique au parcours « Licence + » [Parcours L1+ et Tempo | Inalco](#)).

Les parcours possibles en L2-L3

En L2 et en L3, l'étudiant.e poursuit ses études de langue et civilisation choisies en L1 (UE1 et UE2). Il / elle détermine aussi l'orientation qu'il / elle veut donner à sa licence en optant pour l'un des quatre types de parcours proposés (UE3 et UE4) : parcours régional Afrique – Océan Indien ; parcours régionaux thématiques et disciplinaires ; parcours bilangues ou parcours professionnalisants.

Pour le **parcours régional Afrique-Océan Indien** et les **parcours thématiques et disciplinaires**, l'UE3 reste celle de l'offre du département de référence (Afrique-Océan Indien) ; l'UE4 au contraire permet de constituer un parcours spécifique au sein de l'offre du département ou, plus largement, au sein de celle de l'Inalco :

- **Parcours régional Afrique – Océan Indien** : chaque étudiant.e est libre de choisir en UE4 les cours qui lui conviennent, en fonction de ses projets et de ses centres d'intérêt : les 2 EC semestriels peuvent être pris dans la liste des cours de civilisation régionale du département ou parmi les cours thématiques et disciplinaires propres au parcours d'UE4 (portant sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale) ou dans l'offre de l'établissement.

- **Parcours thématiques et disciplinaires** : en UE4, chaque étudiant.e peut en outre choisir de suivre plus spécifiquement l'un des parcours thématiques et disciplinaires proposés à l'ensemble des étudiant.e.s de l'Inalco. Dans ce cas, il / elle suit les enseignements obligatoires qu'il comporte. Les parcours proposés sont les suivants :

- Anthropologie (ANT)
- Arts du monde (ART)
- Enjeux politiques mondiaux (ENJ)
- Environnement (ENV)
- Ethnomédecine (ETH) – Parcours suspendu en 2024-2025
- Genres et sexualités dans le monde (GFM)
- Histoire connectée du monde (HCM)
- Linguistique (LGE)
- Littératures, arts et traduction (LIT)
- Oralité (ORA)
- Philosophies d'ailleurs (PHI)
- Religion (REL)
- Violence, migrations, mémoire (VMM)

En fonction de ses projets ou de ses centres d'intérêt, l'étudiant peut aussi choisir des enseignements proposés dans différents parcours et composer ainsi un programme personnalisé.

Pour en savoir plus, consultez la brochure des parcours sur le site Internet de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/formations/licences-llcer-parcours-thematiques-et-disciplinaires>

• **Parcours professionnalisant (accès sur dossier)** : dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes :

- Commerce international (CI)
- Communication et formations interculturelles (CFI)
- Didactique des langues (DDL)
- Relations internationales (RI)
- Traitement automatique des langues (TAL)

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée sur le site internet de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/formations/licence-llcer-parcours-professionnalisant>

• **Parcours bilangue** : dans ce type de parcours, les UE1 et UE2 concernent la langue principale ; l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par un bloc d'enseignement d'une autre langue, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. L'étudiant.e choisit sa seconde langue parmi celles proposées dans la [liste suivante](#).

• **Parcours Cap emploi** : dans ce parcours l'UE4 comporte chaque année un module de formation axé sur le monde de l'entreprise et l'accès au marché de l'emploi (semestres impairs) ainsi qu'un stage en entreprise (semestres pairs). Le parcours Cap emploi peut être intégré dès la L1. A l'issue de la L2, les étudiant.e.s peuvent soit poursuivre en L3 LLCER parcours Cap emploi, soit s'orienter vers la licence pro en alternance. (Voir la brochure spécifique à ce parcours Cap Emploi | Inalco).

La licence « Accès santé » (L.AS)

- Le haoussa peut être choisi dans le cadre d'une licence accès santé (LAS), dont l'organisation permet aux étudiant.e.s de suivre parallèlement le cursus LLCER de haoussa à l'Inalco (60 ECTS/an) et les enseignements de la mineure santé (12 ECTS) dispensés par l'Université de Paris Cité afin de candidater par la suite aux études de santé. Les L.AS permettent d'accéder à l'une des filières de santé proposées à l'Université Paris Cité : Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie.

- Les inscriptions dans ce parcours sont possibles uniquement via Parcoursup au niveau L1.

- Aux niveaux L2 et L3, seuls les parcours « régional » et « thématiques et disciplinaires » peuvent être choisis.

La page L.AS de notre site internet : <http://www.inalco.fr/formations/licence-las>

La page L.AS Université de Paris : <https://u-paris.fr/l-as-licence-acces-sante/>

Modalités de contrôle des connaissances spécifiques aux L.AS :

<https://www.inalco.fr/formations/licence-las>

Séjours Erasmus et Erasmus+

L'Inalco a conclu des accords Erasmus (intra Communauté européenne) ou Erasmus + (hors Communauté européenne) avec certaines universités. Les étudiant.e.s inscrit.e.s en licence (à partir de la L2) ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans l'une de ces universités en bénéficiant d'une aide financière de la Commission européenne. Voir les détails sur le site de l'Inalco : <http://www.inalco.fr/mobilites-erasmus>

Aide au voyage de l'Inalco

À partir de la L2, les étudiant.e.s peuvent bénéficier d'une aide au voyage de l'Inalco, en vue d'effectuer un séjour de perfectionnement linguistique ou d'études pendant les vacances universitaires d'été. Cette aide couvre une partie du billet d'avion. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'Inalco : <http://www.inalco.fr/aide-au-voyage>

Associations étudiantes

AFRINALCO, association des étudiant.e.s du département Afrique – Océan indien : afrinalco@gmail.com

Tableaux des enseignements

Licence 1		ECTS	Volume horaire / semaine
		60	
Semestre 1		30	
UE1 – Langue		12	6h
HAOA110c	Pratique orale 1 (H. Nazal)	4	2h
HAOA110b	Exercice / Textes 1 (H. Nazal)	4	2h
HAOA110a	Grammaire 1 (J-C. Hilaire)	4	2h
UE2 – Civilisation		6	3h
HAOA120a	Dynamique de la haoussaphonie (J-C. Hilaire)	3	1h30
AOIA120b	Géographie Sahara / Sahel occidental 1 (M. Morange)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux		12	9h
AOIA130a	Les contextes sociolinguistiques en Afrique Océan Indien (n/n)	3	3
AOIA130b	Littérature et société en Afrique (n/n)	3	2
AOIA130c	Sociétés et environnement en Afrique (J.-L. Ville)	3	2
AOIA130d	Arts verbaux et musique en Afrique (Resp. G. Alao)	3	2
Semestre 2		30	
UE1 – Langue		12	6h
HAOB110c	Pratique orale 2 (H. Nazal)	4	2h
HAOB110b	Exercice / Textes 2 (H. Nazal)	4	2h
HAOB110a	Grammaire 2 (J-C. Hilaire)	4	2h
UE2 – Civilisation		6	3h
HAOB120a	Histoire du Niger contemporain (L. Ouattara)	3	1h30
AOIB120c	Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 1 : introduction historiographique et empires médiévaux ouest-africains (VIIe-XVIe) (T. François / J.L. Martineau)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux		12	9h
AOIB130a	Géographie générale de l'Afrique (M. Morange)	3	3
AOIB130b	Littérature orale africaine et représentations culturelles (n/n)	3	2
AOIB130c	L'écriture des langues africaines : histoire, enjeux (M. Bourlet/N. Carré)	3	2
AOIB130d	Cinémas d'Afrique : naissance d'une cinématographie panafricaine (M. Thackway)	3	2

Licence 2		ECTS	Volume horaire / semaine
		60	
Semestre 3		30	
UE1 – Langue		12	6h
HAOA210c	Pratique orale 3 (H. Nazal)	4	2h
HAOA210b	Exercice / Textes 3 (H. Nazal)	4	2h
HAOA210a	Grammaire 3 (J-C. Hilaire)	4	2h
UE2 – Civilisation		9	4h30
HAOA220a	Dynamique de la haoussaphonie dans les textes (Hilaire / Nazal)	3	1h30
AOIA220c	Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 2 : les royaumes et empires des XVIIIe-XIXe siècles en Afrique occidentale (T. François)	3	1h30
AOIA220 f	Cinéma ouest-africain contemporains (M. Thackway)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux (parcours régional)		3	3h
2 enseignements au choix parmi :			
AOIA230a	Rites et religion (J.-L. Ville)	1,5	1h30
AOIA230b	Histoire de l'Afrique : approche chronologique (B. Mateso)	1,5	1h30
AOIA230c	Systèmes littéraires (n/n)	1,5	1h30
UE4 – Enseignements libres (parcours régional)		6	3h
EC à choisir librement parmi :			
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2) 			
Semestre 4		30	16h30
UE1 – Langue		12	6h
HAOB210c	Pratique orale 4 (H. Nazal)	4	2h
HAOB210b	Exercice / Textes 4 (H. Nazal)	4	2h
HAOB210a	Grammaire 4 (J-C. Hilaire)	4	2h
UE2 – Civilisation		9	4h30
HAOB220a	Dynamique de la haoussaphonie dans les textes (Hilaire / Nazal)	3	1h30
AOIB220b	Géographie Sahara / Sahel occidental 2 (L. Kouakou)	3	1h30
AOIB220f	Histoire du Nigéria contemporain (J-L. Martineau)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux (parcours régional)		3	3h
AOIB230a	Géopolitique de l'Afrique (L-Y. Kouassi)	1,5	1h30
AOIB230b	Afrique : dynamique des appartenances et des identités (J.-C. Hilaire/J.-L. Ville)	1,5	1h30
UE4 – Enseignements libres (parcours régional)		6	3h
EC à choisir librement parmi :			
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2) 			

Licence 3		ECTS	Volume horaire / semaine
		60	
Semestre 5		30	16h30
UE1 – Langue		9	4h30
HAOA310c	Pratique orale 5 (H. Nazal)	3	1h30
HAOA310b	Exercice / Textes 5 (H. Nazal)	3	1h30
HAOA310a	Grammaire 5 (J-C. Hilaire)	3	1h30
UE2 – Civilisation		6	3h
HAOA320a	Dynamique de la haoussaphonie dans les textes (Hilaire / Nazal)	3	1h30
AOIA320c	Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 3 : colonisations et décolonisation (T. François)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux (parcours régional)		9	6
AOIA330a	Etudier les dynamiques plurilingues des contextes en Afrique Océan Indien (n/n)	3	2h
AOIA330b	Littératures écrites en langues africaines : dynamiques locales, enjeux globaux (M. Bourlet/N. Carré)	3	2h
AOIA330c	Anthropologie culturelle de l'Afrique et Océan indien 1 (L. Pourchez)	3	2h
UE4 – Enseignements libres (parcours régional)		6	3h
<p>EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2) 			
Semestre 6		30	
UE1 – Langue		9	4h30
HAOB310c	Pratique orale 6 (H. Nazal)	3	1h30
HAOB310b	Exercice / Textes 6 (H. Nazal)	3	1h30
HAOB310a	Grammaire 6 (J-C. Hilaire)	3	1h30
UE2 – Civilisation		6	3h
HAOB320a	Dynamique de la haoussaphonie dans les textes (Hilaire / Nazal)	3	1h30
AOIB320c	Géographie Sahara / Sahel occidental 3 (M. Morange)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux (parcours régional)		9	6h
AOIB330a	Histoire des études littéraires au Nord et au Sud du Sahara (D. Merolla)	3	2h
AOIB330b	Histoire de l'Afrique : Approche thématique (Kidari / Martineau)	3	2h
AOIB330c	Anthropologie culturelle de l'Afrique Océan Indien 2 (L. Pourchez)	3	2h
UE4 – Enseignements libres (parcours régional)		6	3h
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2) 			

Descriptifs détaillés des enseignements

Licence 1^{ère} année 1^{er} semestre

UE1 (enseignements de langue)

HAOA110c – Pratique orale 1

Enseignant.e : H. Nazal

Énoncés simples et vocabulaire de base en actes de langage (réponses, présentation, demandes, description) actualisés selon des objectifs fonctionnels divers (salutations, présentation de soi, demande d'itinéraire, échanges commerciaux quotidiens...).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 évaluations orales durant le semestre

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : aucun

HAOA110b – Exercices / Textes 1

Enseignant.e : H. Nazal

Découverte de l'écrit haoussa constitué de courts textes reprenant les objectifs fonctionnels des séances de pratique orale. Exercices introduisant la progression du cours de grammaire.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

HAOA110a – Grammaire haoussa 1

Enseignant.e : J-C. Hilaire

Énoncés nominaux et énoncés verbaux ; morphologie du genre et du nombre, paradigmes pronominaux, structure de la détermination nominale ; oppositions aspecto-temporelles primaires ; phonématique et phonologie.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE2 (enseignements aréaux)

HAOA120a – Dynamique de la haoussaphonie

Enseignant.e : J-C. Hilaire

Dynamique historique et contemporaine de l'espace haoussaphone, de la constitution des états haoussas instituant la (fonction véhiculaire de la) langue aux diverses figures actuelles de celle-ci entre langue première et seconde langue, variétés dialectales et standardisation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIA120b– Géographie Sahara/Sahel occidental 1 (Cours mutualisé 6 langues)

Enseignant.e : M. Morange

Ce cours propose une lecture dynamique de la partie occidentale des régions saharo-sahéliennes, fondée sur les concepts de mobilité, d'échange et de circulations qui permet de relativiser l'intérêt de la lecture zonale traditionnelle de l'Afrique de l'ouest.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : petits travaux écrits durant le semestre

Contrôle final : dissertation en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIA130a – Les contextes sociolinguistiques en Afrique Océan Indien (enseignement obligatoire)

Enseignant.e : n/n

On pourrait penser que la présence de l'anglais, de l'arabe et de l'espagnol à côté des langues endogènes en Afrique et dans les pays de l'Océan Indien, suffit à comprendre ces contextes sociolinguistiques. Cette connaissance resterait cependant sommaire car ceux-ci sont très variés. Il s'agira donc dans ce cours de se documenter sur les variétés linguistiques qui habitent ces espaces et d'étudier les contextes plurilingues qui les constituent.

Les travaux dirigés (19h 30) qui accompagnent ce cours visent à donner à l'étudiant, par des exercices et des suivis en petits groupes, les outils méthodologiques généraux nécessaires dans les études universitaires (trois compétences attendues : maîtriser les normes de la langue française, lire, comprendre et résumer les textes scientifiques en français, décrire et argumenter en français).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral (rédaction d'un dossier d'une dizaine de pages)

Prérequis : aucun

AOIA130b – Littérature et société en Afrique

Enseignant.e : n/n

Les littératures africaines sont très riches, comprenant aussi bien les littératures orales en langues africaines, les littératures écrites en langues africaines que les littératures écrites en langues européennes.

L'oralité et la littérature orale relèvent de pratiques socioculturelles anciennes et encore vivantes ; en revanche, l'écriture littéraire liée à la décolonisation du continent est d'apparition récente. Les liens complexes entre littérature et société en Afrique seront illustrés à travers des exemples relevant des trois domaines.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : un exposé sur une œuvre choisie par l'étudiant et un dossier portant sur cette œuvre.

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : aucun

AOIA130c – Sociétés et environnement en Afrique

Enseignant.e : J-L. Ville

Cet enseignement présente la diversité des communautés africaines dans leur relation à l'environnement, au plan des pratiques et des représentations. Cours en ligne sur Moodle.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : notes participatives + un écrit en fin de semestre

Contrôle final : un écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIA130d – Arts verbaux et musique en Afrique

Responsable : G. Alao

Après une courte introduction théorique consacrée aux arts et usages de la parole ainsi qu'à la musique en Afrique, le cours s'appuiera sur des interventions de collègues et de spécialistes pouvant illustrer le sujet par des thématiques représentatives des aires culturelles du département. Les supports utilisés seront variables selon les intervenants.

Modalité d'évaluation :

Contrôle continu et contrôle final : dossier personnel ayant trait aux questions évoquées en cours

Prérequis : aucun

Licence 1^{ère} année 2nd semestre

UE1 (enseignements de langue)

HAOB110c – Pratique orale 2

Enseignant.e : H. Nazal

Initiation à l'argumentation par la découverte des modes d'expression de la causalité (cause, conséquence, finalité), de la comparaison, et des modalisations de l'assertion et de l'interrogation (certification, dénégation, expression du doute ; focalisation et interrogations partielles).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 évaluations orales durant le semestre

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : aucun

HAOB110b – Exercices / Textes 2

Enseignant.e : H. Nazal

Exercices introduisant la progression du cours de grammaire, analyses de textes authentiques (petits contes) illustrant les types d'actes de langage abordés lors des séances de pratique orale.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

HAOB110a – Grammaire haoussa 2

Enseignant.e : J-C. Hilaire

Morphologie et système des déterminants du nom ; présentation des degrés verbaux ; les formes nominales supplétives ; le datif ; les formes conjuguées du futur ; opposition entre formes rhématiques et formes thématiques de la conjugaison en relation avec l'interrogation partielle, la focalisation d'un actant et la thématization narrative d'un événement.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE2 (enseignements aréaux)

HAOB120a – Histoire du Niger contemporain

Enseignant.e : L. Ouattara

Introduction à l'histoire du Niger du processus de construction des frontières qui l'institue comme nation à la situation contemporaine.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIB120c Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 1 :

Introduction historiographique et empires médiévaux ouest-africains (VII^e-XVI^e)

Enseignant : T. François / J-L. Martineau

Ce cours magistral sera l'occasion de présenter les grands royaumes et empires subsahariens ouest africains du VII^e au XVI^e siècle.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

AOIB130a – Géographie générale de l’Afrique (CM+Td)

Enseignant : M. Morange et L. Kouakou

Ce cours présente la contribution de la géographie à la construction des savoirs en sciences sociales sur l’Afrique. Il s’agit d’apprendre à lire l’Afrique en géographe, en s’initiant au maniement des principaux concepts de la discipline. Le cours permet aussi de s’initier à la lecture de cartes thématiques.

Modalités d’évaluation :

Contrôle continu : partiel en fin de semestre pour le CM + petits travaux durant le semestre pour le TD (50/50)

Contrôle final : dissertation en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIB130b – Littérature orale africaine et représentations culturelles

Enseignant : n/n

Comme toute littérature, la littérature orale développe des représentations culturelles qui peuvent être très complexes. Le cours étudiera cette réalité à partir de plusieurs questions : Quelles sont les conditions spécifiques en contexte d’oralité et selon quels procédés ces représentations sont-elles construites ? Sur quels sujets et avec quels contenus ? Des thèmes fréquemment abordés sont, par exemple, les représentations concernant les femmes et les hommes, l’amitié, le mariage, le pouvoir, l’altérité etc. La question est ici de savoir ce que dit une littérature orale donnée sur ces questions. Ces représentations s’inscrivent dans les réalités culturelles précises dont elles sont l’une des expressions privilégiées. En même temps, la littérature orale contribue à les transmettre.

Le cours présentera à travers des exemples une introduction méthodologique sur la façon d’étudier ce sujet. Les étudiants apporteront des illustrations qui s’appuient sur les littératures orales des langues respectives qu’ils étudient.

Modalité d’évaluation :

Contrôle continu : un exposé et un dossier à partir de l’exposé.

Contrôle final :

Prérequis : aucun

AOIB130c – L’écriture des langues africaines : histoire, enjeux

Enseignants : Mélanie Bourlet/Nathalie Carré

Le continent africain est parfois vu comme un continent « sans écriture ». Pourtant, signes graphiques, écritures et alphabets sont nombreux en Afrique, partie prenante d’une histoire qui se développe parfois sur des milliers d’années. Ce cours a pour but de faire prendre conscience aux étudiants de la profondeur de l’écrit en Afrique, de ses développements et des enjeux qu’il y a à développer les langues africaines à l’écrit en regard des écrits en langues des anciennes colonies.

Modalité d’évaluation :

Contrôle continu : exposé ou dossier sur une thématique liée au cours.

Contrôle final : dossier à rendre sur une thématique liée au cours

Prérequis : aucun

AOIB130d – Cinémas d’Afrique : naissance d’une cinématographie panafricaine (1960-1970)

Enseignant : Melissa Thackway

Ce cours retrace et contextualise la naissance et le développement du cinéma à travers le continent africain et dans l’espace de l’océan indien dans les années soixante et soixante-dix, à la suite des Indépendances. Il examine la manière dont de cette période historique influe sur une cinématographie naissante, marquée par les questions de l’identité et de la représentation.

En s’appropriant l’outil cinématographique, quels regards les réalisateurs d’Afrique globale ont-ils ou elles porté sur leurs réalités dans un continent jusque-là représenté uniquement à travers le prisme de films coloniaux, de films ethnographiques, et de films d’aventure occidentaux ? Les cours alterneront séances de visionnage et d’analyse de films emblématiques du répertoire africain, afin de cerner les enjeux sociopolitiques et culturels de cette cinématographie, ses influences, ses principales thématiques, ses premiers courants esthétiques (cinéma engagé, réalisme social, le documentaire, le réel, l’expérimentation formelle...), la conception spécifique d’un cinéma postcolonial, panafricain « au service du peuple », et les contraintes techniques et économiques spécifiques.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : présentation d'un exposé en cours (50%) – devoir sur table (50%)

Contrôle final : examen final (100%)

Prérequis : aucun

Licence 2^{ème} année 1er semestre

UE1 (enseignements de langue)

HAOA210c – Pratique orale 3

Enseignant.e : H. Nazal

Extension des vocabulaires (pluriels nominaux, formes nominales et adjectivales dérivées) et initiation aux énoncés complexes (structures relatives, subordonnées temporelles et causales) selon des objectifs fonctionnels variés.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 évaluations orales durant le semestre

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : HAOA110c et HAOb110c

HAOA210b – Exercices / Textes 3

Enseignant.e.s : H. Nazal

Exercices en écho au cours de pratique orale et introduisant au cours de grammaire. Introduction aux écrits contemporains par la traduction de textes simples tirés d'ouvrages pédagogiques.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : HAOA110b et HAOb110b

HAOA210a – Grammaire haoussa 3

Enseignant.e : J-C. Hilaire

Degrés verbaux, spécifications sémantiques, rection et actance ; typologie des proposition relatives ; subordonnées temporelles et causales ; flexion, extension et dérivation : morphologie des adverbes, statif, les noms de qualité sensorielle et leurs dérivés, les noms dérivés en ma- (agent, instrument et lieu) ; pluriels nominaux désinentiels et pluralisation des formes nominales supplétives.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : HAOA110a et HAOb110a

UE2 (enseignements aréaux)

HAOA220a – Dynamique de la haoussaphonie dans les textes 1/3 (cours mutualisé L2 et L3)

Enseignant.e : J-C. Hilaire & H. Nazal

Ce cours propose d'aborder quelques pratiques culturelles structurant l'espace haoussaphone dans les langages où elles sont partagées, et ce à partir de sources diverses (contes, reportages audios, vidéos, écrits contemporains).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : HAOA110b, HAOb110b, HAOA110c et HAOb110c

AOIA220c – Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 2 : les royaumes et empires des XVIIIe-XIXe siècles en Afrique occidentale

Enseignant : T. François

Ce cours magistral sera l'occasion de présenter les grands royaumes et empires subsahariens ouest africains de la fin du XVIIIe à la fin du XIXe siècle.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

AOIA220f – Cinémas ouest-africains contemporains

Enseignant : Melissa Thackway

Ce cours a pour objet d'étudier et de contextualiser les évolutions et les continuités dans les cinémas d'Afrique de l'Ouest depuis les années quatre-vingt. Dans de nombreux pays de la région, il s'agit d'abord d'un cinéma d'auteur : un cinéma engagé, de questionnement, centré sur la question de la représentation dans un continent encore largement stigmatisé. Dans d'autres – et notamment au Nigéria – un autre modèle de production plus commercial émerge dans les années 90/2000, désormais dénommé Nollywood.

Alternant des séances de visionnage et d'analyse de films représentatifs des cinéastes et des tendances marquantes, nous identifierons les évolutions dans les formes de cinéma actuels, ainsi que les thématiques qui prédominent au cours de cette période (histoire / mémoire ; la place des femmes ; l'exil ; la territorialité ; la diaspora ; l'hybridité culturelle...). Nous cernerons aussi la diversification des styles et des genres, les recherches esthétiques actuelles, et notamment les influences des codes narratives et esthétiques de la région.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : présentation d'un exposé en cours (50%) – devoir maison (50%)

Contrôle final : examen final (100%)

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIA230a – Rites et religions

Enseignant : J.-L. Ville

Cet enseignement sera consacré aux principaux champs du religieux et du rituel traversant l'ensemble du continent en insistant sur les aspects syncrétiques (Cours en ligne sur Moodle)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : un exposé ou un dossier à rendre + notes participatives

Contrôle final : écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIA230b – Histoire de l'Afrique : approche chronologique

Enseignant : B. Mateso

Ce cours magistral sera l'occasion de présenter les grands royaumes et empires subsahariens africains entre le XVIe et le XIXe siècle.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

AOIA230c – Systèmes littéraires

Enseignant : n/n

Face à la diversité de l'expression littéraire en Afrique, on cherchera à établir une classification en fonction de la langue et du mode de communication utilisés, et d'analyser leurs répercussions sur l'organisation du texte. Plusieurs romans serviront d'exemple pour définir, de ce point de vue, la spécificité de la littérature en langues européennes.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : exposé
Contrôle final : examen écrit
Prérequis : aucun

Licence 2^{ème} année 2^{ème} semestre

UE1 (enseignements de langue)

HAOB210c – Pratique orale 4

Enseignant.e : H. Nazal

Maîtrise des formes de l'argumentation, usage des formes auxiliaives de spécifications aspectuelles et modales selon des objectifs fonctionnels variés.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 évaluations orales durant le semestre
Contrôle final : examen oral en fin de semestre
Prérequis : HAOA110c et HAOB110c

HAOB210b – Exercices / Textes 4

Enseignant.e.s : H. Nazal

Exercices en écho au cours de pratique orale et introduisant au cours de grammaire. Introduction à la littérature haoussa par la traduction et l'analyse de textes simples tirés d'ouvrages contemporains.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre
Contrôle final : examen écrit en fin de semestre
Prérequis : HAOA110b et HAOB110b

HAOB210a – Grammaire haoussa 4

Enseignant.e : J-C. Hilaire

Degrés verbaux, spécifications sémantiques, rection et actance (suite) ; subordonnées factuelles et contrefactuelles (concessives) : conjugaisons rhématiques et conjugaisons thématiques dans la subordination ; dérivations verbales et dérivations nominales en -T- ; verbes pluractionnels ; pluriels nominaux à infixation ou/et à reduplication ; structures auxiliaives.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits durant le semestre
Contrôle final : examen écrit en fin de semestre
Prérequis : HAOA110a et HAOB110a

UE2 (enseignements aréaux)

HAOB220a – Dynamique de la haoussaphonie dans les textes 2/4 (cours mutualisé L2 et L3)

Enseignant.e : J-C. Hilaire & H. Nazal

À la suite du cours du semestre précédent, ce cours propose d'aborder quelques pratiques culturelles structurant l'espace haoussaphone dans les langages où elles sont partagées, et ce à partir de sources diverses (contes, reportages audios, vidéos, écrits contemporains).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre
Contrôle final : examen oral en fin de semestre
Prérequis : HAOA110b, HAOB110b, HAOA110c et HAOB110c

AOIB220b – Géographie Sahara/Sahel occidental 2 (cours mutualisé 6 langues)

Enseignant : L. Kouakou

Ce cours porte sur les flux, les mobilités et les réseaux en Afrique, saisis à partir de la partie occidentale du continent. On aborde, à plusieurs échelles, des processus variés : migrations circulaires, ancrages multiples entre villes et campagnes, dynamiques transfrontalières, flux

marchands, réseaux commerciaux et trafics légaux et illégaux, politiques migratoires. La sous-région est ainsi envisagée dans un sens large et relationnel, à travers les mobilités internes et les réseaux qui la structurent, comme un « champ migratoire mondialisé », à travers son ouverture et ses relations avec le reste du continent et du monde.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : petits travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : travail écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIB220f – Histoire du Nigeria contemporain

Enseignant : J-L Martineau

Ce cours magistral sera l'occasion d'aborder l'histoire de la construction du Nigeria de 1841 aux années qui suivent l'indépendance (1966/79).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIB230a – Géopolitique de l'Afrique

Enseignant : L.Y Kouassi

Ce cours propose une introduction à la géopolitique de l'Afrique à partir de quelques-unes des grandes questions de ce champ (frontières, ressources naturelles, hydropolitique, dimension territoriale des questions identitaires ...). Il évoque également les grands enjeux de l'actualité géopolitique.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : travail écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIB230b – Afrique : dynamiques des appartenances et identités

Responsables : J.-C. Hilaire/J.-L. Ville

Construit autour de faits présentés par différents intervenants selon des perspectives complémentaires (philosophique, géographique, historique, anthropologique, linguistique, sociolinguistique et littéraire), ce cours vise à comprendre comment le concept d'« identité » et celui d'« africanité » qui en procède caractérisent des pratiques sociales, voire les déterminent. Après avoir reconnu le concept d'« identité » dans le champ de la logique où il fut institué, on suivra sa diffusion dans le champ social en désignations achevées : « identité raciale », « identité culturelle », « identité ethnique », « identité linguistique », « identité nationale ». Ainsi, on pourra interroger de plusieurs points de vue le concept d'« africanité », à la lumière des dynamiques qui transforment sa signification, et qui situent en appartenances ceux qu'on y assigne ou qui s'y reconnaissent.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier de fin de semestre

Contrôle final :

Prérequis : aucun

Licence 3^{ème} année

1^{er} semestre

UE1 (enseignements de langue)

HAOA310c – Pratique orale 5

Enseignant.e : H. Nazal

Dialogues structurés en regard des thèmes abordés dans les textes étudiés dans le cours d' *Exercices/Textes*.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 évaluations orales durant le semestre

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : HAOA210c et HAOb210c

HAOA310b – Exercices / Textes 5

Enseignant.e : H. Nazal

Étude de textes choisis en alternance dans la littérature et dans la presse.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : HAOA210b et HAOb210b

HAOA310a – Grammaire haoussa 5

Enseignant.e : J-C. Hilaire

Approfondissement de questions de grammaire traitées lors des semestres précédents ; analyse inter-dialectales et hypothèses diachroniques.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : HAOA210a et HAOb210a

UE2 (enseignements aréaux)

HAOA320a – Dynamique de la haoussaphonie dans les textes 1/3 (cours mutualisé L2 et L3)

Enseignant.e : J-C. Hilaire & H. Nazal

Ce cours propose d'aborder quelques pratiques culturelles structurant l'espace haoussaphone dans les langages où elles sont partagées, et ce à partir de sources diverses (contes, reportages audios, vidéos, écrits contemporains).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : HAOA210b, HAOb210b, HAOA210c et HAOb210c

AOIA320c – Histoire de l'espace sahélo-soudanais occidental 3 : colonisations et décolonisations (cours mutualisé 6 langues)

Enseignant : T. François

Ce cours magistral sera l'occasion d'aborder l'histoire de l'Afrique occidentale contemporaine aux XIX^e et XX^e siècles (espaces britannique et français).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIA330a – Etudier les dynamiques plurilingues des contextes en Afrique Océan Indien

Enseignant : n/n

Après avoir défini le *plurilinguisme* ainsi que les différents critères de description d'un contexte sociolinguistique, cet enseignement de 19h 30, sans prérequis, se propose d'analyser des éléments linguistiques issus des contacts de langues (à partir d'exemples précis d'emprunts, de calques, de *code-switching*, etc.) afin d'amener des réflexions sur l'évolution des variétés linguistiques.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral (rédaction d'un dossier d'une dizaine de pages).

Prérequis : aucun

AOIA330b – Littératures écrites en langues africaines : dynamiques locales, enjeux globaux

Enseignants : Mélanie Bourlet/Nathalie Carré

Les littératures écrites en langues africaines sont encore aujourd'hui mal connues, malgré une existence parfois millénaire et quelques grands noms qui tentent de les développer (Ngugi wa Thiong'o, Boubacar Boris Diop par exemple). Ce cours est destiné à donner un aperçu non exhaustif de la profondeur de la créativité littéraire en langues africaines à l'écrit en tenant compte de ses spécificités et en interrogeant plusieurs échelles : celle du continent, celle des diasporas et celle de la production éditoriale mondialisée. La question de la production et de la circulation des textes sera particulièrement prise en compte.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier ou fiche de lecture en lien avec le cours + participation aux cours

Contrôle final : dossier ou fiche de lecture en lien avec le cours

Prérequis : aucun

AOIA330c – Anthropologie culturelle de l'Afrique Océan Indien 1

Enseignant : L. Pourchez

Il s'agit, dans ce cours, d'initier les étudiants à l'anthropologie culturelle d'une part, aux spécificités de l'Afrique et de l'Océan Indien d'autre part.

La première partie du cours est donc consacrée à une définition de ce qu'est l'anthropologie culturelle (ce qui inclut une part d'histoire de l'anthropologie) puis à quelques exemples pris notamment à Madagascar

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu et contrôle final : devoir sur table

Prérequis : aucun

Licence 3^{ème} année

2nd semestre

UE1 (enseignements de langue)

HAOB310c – Pratique orale 6

Enseignant.e : H. Nazal

Dialogues structurés en regard des thèmes abordés dans les textes étudiés dans le cours d' *Exercices/Textes*.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 évaluations orales durant le semestre

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : HAOA210c et HAOB210c

HAOB310b – Exercices / Textes 6

Enseignant.e : H. Nazal

Étude de textes choisis en alternance dans la littérature et dans la presse.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : HAOA210b et HAOB210b

HAOB310a – Grammaire haoussa 6

Enseignant.e : J-C. Hilaire

Approfondissement de questions de grammaire traitées lors des semestres précédents ; analyse inter-dialectales et hypothèses diachroniques.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : HAOA210a et HAOB210a

UE2 (enseignements aréaux)

HAOA320a – Dynamique de la haoussaphonie dans les textes 2/4 (cours mutualisé L2 et L3)

Enseignant.e : J-C. Hilaire & H. Nazal

À la suite du cours du semestre précédent, ce cours propose d'aborder quelques pratiques culturelles structurant l'espace haoussaphone dans les langages où elles sont partagées, et ce à partir de sources diverses (contes, reportages audios, vidéos, écrits contemporains).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 à 3 travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : HAOA210b, HAOB210b, HAOA210c et HAOB210c

AOIB320c – Géographie Sahara/Sahel occidental 3 (Cours mutualisé 6 langues)

Enseignant : M. Morange

Ce cours s'intéresse aux effets sur les sociétés africaines de la révolution urbaine qui anime le continent. Il porte sur les cultures urbaines et les modes d'habiter urbains. On saisit ces transformations à travers des figures sociales (étrangers, jeunes, entrepreneurs, artistes, enfants ...) et en mobilisant des sources scientifiques ainsi que la photographie sociale et la littérature africaine écrite en français.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : petits travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : dissertation en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIB330a – Histoire des littératures au nord et au sud du Sahara

Enseignant : D. Merolla

Le cours a pour objet principal de présenter les grands développements théoriques et méthodologiques qui ont marqué les études littéraires africaines depuis le 19^{ème} siècle. Le cours sera illustré par les exemples des auteurs « fondateurs » et d'auteurs à la pointe de l'actualité scientifique. Les apports et limites de la recherche seront analysés en regard des contextes sociaux, politiques et linguistiques dans lesquels ils ont pris forme.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : travaux d'analyse d'études en littératures africaines. Les étudiants auront la possibilité de dédier leur dossier à un champs spécifique des études littéraires africaines (études en littérature arabe dialectal, berbère, haoussa, peul etc.).

Travail personnel requis : exposé oral et travail écrit, fiche de lecture préparatoire pour chaque séance.

Contrôle final : dossier

Prérequis :

aucunAOIB320b –

AOIB330b - Histoire de l'Afrique : approche thématique

Enseignant : I. Kidari / J-L. Martineau

Ce cours magistral sera l'occasion d'aborder l'histoire de l'Afrique contemporaine (XIXe-XXe siècles) à travers une approche thématique qui pourra changer d'une année à l'autre.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

AOIB330c – Anthropologie culturelle de l'Afrique Océan Indien 2

Enseignant : L. Pourchez

Dans une seconde partie du cours, nous traitons de quelques aspects anthropologiques tels que le rapport au corps et à la santé, les médecines traditionnelles, le rapport à l'environnement, à l'écologie, aux questions associées à la biopiraterie. Il est enfin question d'anthropologie appliquée.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu et terminal : devoir sur table

Prérequis : aucun